

**FONDS DE DOTATION  
TREMPIN JEUNESSE**

64 bis, avenue Raymond Poincaré  
75116 PARIS  
N° SIREN 809 388 952  
APE : 94.99Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

# FONDS DE DOTATION TREMPLIN JEUNESSE

Fonds de dotation régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

Siège social : 64 bis, avenue Raymond Poincaré

75116 Paris

N° SIREN 809 388 952

APE : 94.99Z

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

#### Aux membres du Conseil d'Administration

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION TREMPLIN JEUNESSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte du résultat par origine et destination décrites dans la note « Commentaires sur le compte d'emploi et des ressources 2023 » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres du Fonds de Dotation sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes  
**LEO JEGARD & ASSOCIES**  
Représenté par,

**Cécile LE BAGOUSSE**  
Associée

---

Signé numériquement par  
CONNECTIVE NV - Connective  
eSignatures pour le compte de  
Cécile LE BAGOUSSE  
(+33620298762)  
Date : 14/06/2024 17:45:15  
Signé avec le mot de passe à  
usage unique envoyé par SMS :  
439029



# COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	34 000,00		34 000,00	34 000,00
Constructions (garages)	136 000,00	41 862,50	94 137,50	100 937,50
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 088,11		2 088,11	2 088,11
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>Total I</b>	<b>172 088,11</b>	<b>41 862,50</b>	<b>130 225,61</b>	<b>137 025,61</b>
<b>ACTIF ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	540 381,31		540 381,31	543 300,31
Autres	103,52		103,52	
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	217 890,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	487 549,87		487 549,87	199 514,70
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>	<b>1 027 931,18</b>		<b>1 028 034,70</b>	<b>960 705,01</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 200 019,29</b>	<b>41 862,50</b>	<b>1 158 260,31</b>	<b>1 097 730,62</b>

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	930 735,42	930 735,42
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	162 304,20	246 229,55
Excédent ou déficit de l'exercice	61 109,69	-83 925,35
Situation nette (sous total)	1 154 149,31	1 093 039,62
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 154 149,31	1 093 039,62
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Empr Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts de garantie garages)	813,00	813,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 000,00	1 812,00
Dettes des legs ou donations		1 730,00
Dettes fiscales et sociales	298,00	336,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 111,00	4 691,00
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 158 260,31	1 097 730,62

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	74 105,00	38 831,46
Dons manuels	74 105,00	38 831,46
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	8 702,24	8 916,88
<b>Total I</b>	<b>82 807,24</b>	<b>47 748,34</b>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	14 059,10	2 860,98
Aides financières	400,00	116 110,00
Impôts, taxes et versements assimilés	658,00	567,00
Salaires et traitements	4 278,51	4 263,96
Charges sociales	1 876,00	2 137,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 800,00	6 800,00
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
<b>Total II</b>	<b>28 071,61</b>	<b>132 738,94</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>54 735,63</b>	<b>-84 990,60</b>
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 374,06	1 065,25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>6 374,06</b>	<b>1 065,25</b>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>6 374,06</b>	<b>1 065,25</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>61 109,69</b>	<b>-83 925,35</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)	X	X
Impôts sur les bénéfices (VIII)	X	X
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>89 181,30</b>	<b>48 813,59</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>28 071,61</b>	<b>132 738,94</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>61 109,69</b>	<b>-83 925,35</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	X	X
Mises à disposition gratuite de biens	X	X
Prestations en nature	X	X
Personnel bénévole	X	X
<b>TOTAL</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

**FONDATION FONDS DE DOTATION**  
**Tremplin Jeunesse**  
**64bis, Avenue Raymond Poincaré**  
**75116 Paris**

**ANNEXE**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>PRÉAMBULE</b>	<b>p3</b>
<b>2</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS</b>	<b>p3</b>
<b>2.1</b>	<b>Présentation de l'entité</b>	<b>p3</b>
<b>2.2</b>	<b>Faits significatifs</b>	<b>p3</b>
<b>3</b>	<b>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>p3</b>
<b>3.1</b>	<b>Principes comptables</b>	<b>p3</b>
<b>3.2</b>	<b>Evènements postérieurs à la clôture</b>	<b>p4</b>
<b>3.3</b>	<b>Changements de méthodes comptables</b>	<b>p4</b>
<b>3.4</b>	<b>Principales méthodes utilisées</b>	<b>p4</b>
<b>3.4.1</b>	<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>p4</b>
<b>4</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>p4</b>
<b>4.1</b>	<b>Actif</b>	
<b>4.1.1</b>	<b>Tableau des immobilisations</b>	<b>p5</b>
<b>4.1.2</b>	<b>Tableau des amortissements</b>	<b>p6</b>
<b>4.1.3</b>	<b>Etat des créances</b>	<b>p7</b>
<b>4.2</b>	<b>Passif</b>	<b>p8</b>
<b>4.2.1</b>	<b>Variations des fonds propres</b>	<b>p9</b>
<b>4.2.2</b>	<b>Etat des dettes</b>	<b>p9</b>
<b>5</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>p10</b>
<b>5.1</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>p10</b>
<b>5.2</b>	<b>Honoraires du commissaire aux comptes</b>	<b>p10</b>
<b>6</b>	<b>INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC</b>	<b>p10</b>
	<b>A LA GENEROSITE</b>	
<b>6.1</b>	<b>Compte de résultat par origine et destination</b>	<b>P11</b>
<b>6.2</b>	<b>Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public</b>	<b>p12</b>
	<b>Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD</b>	<b>p13</b>
<b>1.</b>	<b>Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>p13</b>
<b>2.</b>	<b>Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois</b>	<b>p13</b>
<b>3.</b>	<b>Ressources collectées auprès du public</b>	<b>p13</b>
<b>4.</b>	<b>Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits</b>	<b>p13</b>
<b>5.</b>	<b>Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme</b>	<b>p13</b>
<b>6.</b>	<b>Etat des effectifs bénévoles</b>	<b>p13</b>
<b>7.</b>	<b>Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger</b>	<b>p14</b>

## 1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont caractérisés par les données suivantes :

-	Total du bilan	1 158 260,31 €
-	Total du compte de résultat (Produits)	89 181,30 €
-	Total du compte de résultat (Charges)	28 071,61 €
-	Résultat de l'exercice (Excédent)	61 109,69 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

## 2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

### 2.1 Présentation de l'entité

Le fonds a pour objet de soutenir et conduire toute activité, initiative ou action d'intérêt général à caractère éducatif, social et familial, concourant dans un cadre non lucratif à l'éducation et la formation culturelle et professionnelle, ainsi qu'à la formation aux valeurs humaines : solidarité, participation à la vie sociale, respect, tolérance et ouverture au dialogue, accueil des différences, etc ... des jeunes ou des adultes.

Les moyens de collecte sont : plaquette d'information et site internet permettant d'effectuer des dons en ligne

### 2.2 Faits significatifs

Aucun fait significatif n'est à reporter

## 3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

### **3.2 Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun évènement n'est à signaler

### **3.3 Changements de méthodes comptables**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **3.4 Principales méthodes utilisées**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **3.4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

<b>Nature de l'immobilisation</b>	<b>Durée</b>
Bâtiments	20 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 4.1 Actif

#### 4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( I )</b>					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	34 000				34 000
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	136 000				136 000
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		2 088			2 088
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>170 000</b>	<b>2 088</b>			<b>172 088</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>TOTAL ( III )</b>					
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>170 000</b>				<b>172 088</b>

## 4.1.2 Tableau des amortissements

<b>AMORTISSEMENTS</b>	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( I )</b>					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	35 062	6 800			41 862
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>35 062</b>	<b>6 800</b>			<b>41 862</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>35 062</b>	<b>6 800</b>			<b>41 862</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle					

### 4.1.3 Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à un an au plus	plus d'un an
Prêts ( 1 )	0		
Autres immobilisations financières	0		
Organismes payeurs	0		
Usagers et comptes rattachés	0		
Créances reçues par legs ou donations	540 381		540 381
Autres créances	104	104	
Charges constatées d'avance	0		
<b>TOTAL</b>	<b>540 485</b>	<b>104</b>	<b>540 381</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 919		

## 4.2 Passif

### 4.2.1 Variations des fonds propres

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>FONDS PROPRES</b>								
<b>Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise</b>								
Statutaires								
Complémentaire								
<b>Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise</b>								
Statutaires								
Complémentaire	930 735							930 735
<b>Ecart de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Dont activités SMS sous gestion contrôlée								
Autres								
<b>Report à nouveau</b>	246 230	-83 925	-83 680					162 305
Dont activités SMS sous gestion contrôlée								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-83 925	83 925	83 680	61 109	67 305			61 109
Dont activités SMS sous gestion contrôlée								
<b>Autres fonds propres/Fonds associatifs</b>								
Avances conditionnées								
Autres								
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>								
Apports								
LEGS et donations								
RAN sous gestion contrôlée								
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>1 093 040</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61 109</b>	<b>67 305</b>			<b>1 154 149</b>
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL (II)</b>								
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 093 040</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61 109</b>	<b>67 305</b>			<b>1 154 149</b>
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

#### 4.2.2 Etat des dettes

DETTE	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)	813		813	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 000	3 000		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	298	298		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>4 111</b>	<b>3 298</b>	<b>813</b>	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

#### Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
1) Fournisseurs factures non parvenues	
Honoraires Commissaire aux comptes	3 000
-	
2) Personnel	
3) Organismes sociaux	298
4) Taxes dues sur les rémunérations	
5) Dettes concernant les congés payés	
6) Autres charges à payer	
<b>Total</b>	<b>3 300</b>

## **5 AUTRES INFORMATIONS**

### **5.1 Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la direction de l'entité.

### **5.2 Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 3 000 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce) au titre de la mission légale de contrôle des comptes

## 6 INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

### 6.1 Compte de résultat par origine et destination

#### COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE et DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>74 105,00</b>	<b>74 105,00</b>	<b>38 831,46</b>	<b>38 831,46</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	74 105,00	74 105,00	38 831,46	38 831,46
- Dons manuels	74 105,00	74 105,00	38 831,46	38 831,46
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>15 076,30</b>		<b>9 982,13</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	15 076,30		9 982,13	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>Total</b>	<b>89 181,30</b>	<b>74 105,00</b>	<b>48 813,59</b>	<b>38 831,46</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>400,00</b>	<b>400,00</b>	<b>116 110,00</b>	<b>116 110,00</b>
1.1 Réalisées en France	400,00	400,00	116 110,00	116 110,00
- Actions réalisées par l'organisme	400,00	400,00	116 110,00	116 110,00
- Versement à un organisme central ou à d'autres organisme agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger			0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou à d'autres organisme agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6 399,85</b>	<b>6 399,85</b>	<b>6 400,96</b>	<b>6 400,96</b>
2.1 Frais D'appel à la générosité du public	6 399,85	6 399,85	6 400,96	6 400,96
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 572,28</b>		<b>3 427,98</b>	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>6 800,00</b>		<b>6 800,00</b>	
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>Total</b>	<b>28 172,13</b>	<b>6 799,85</b>	<b>132 738,94</b>	<b>122 510,96</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>61 009,17</b>	<b>67 305,15</b>	<b>-83 925,35</b>	<b>-83 679,50</b>

### 6.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Emplois par destination	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>400</b>	<b>116 110</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>74 105</b>	<b>38 831</b>
1.1. Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisés par l'organisme	400	116 110	1.2 Dons, Legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	74 105	38 831
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisés par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du Public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6 400</b>	<b>6 401</b>			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 400	6 401			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>6 800</b>	<b>122 511</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>74 105</b>	<b>38 831</b>
<b>4 - DOTATIONS AU PROVISIONS ET DEPRECIATION</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>67 305</b>		<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>83 680</b>
<b>TOTAL</b>	<b>74 105</b>	<b>122 511</b>	<b>TOTAL</b>	<b>74 105</b>	<b>122 511</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>920 641</b>	<b>242 773</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	67 305	-83 680
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		761 548
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>987 946</b>	<b>920 641</b>

## **Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD**

### **1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public**

En 2023, le Fonds a subventionné 1 projet : Financement de matériel pour le projet « JO interclub », Toulouse, 400 €

### **2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois**

Le financement de projets et les frais de recherche de fonds sont portés par les ressources provenant de l'appel à la générosité du public.

### **3. Ressources collectées auprès du public**

En 2023, Tremplin Jeunesse a reçu 74 105 € en dons manuels (par chèques ou virements).

### **4. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits**

Le financement de projets et les frais de recherche de fonds sont portés par les ressources provenant de l'appel à la générosité du public. Les frais de fonctionnement sont portés par les autres ressources du Fonds

### **5. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme.**

Aucune

### **6. Etat des effectifs bénévoles**

Aucun

## 7 ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressources	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Belgique	14/12/2023	Personne Physique	Numéraire	Via HelloAsso	Carte bancaire	5 €
<b>Total</b>						5 €